



Délégation à la  
**PROSPECTIVE**



Délégation aux  
**ENTREPRISES**



## **QUELLES PERSPECTIVES POUR LE TÉLÉTRAVAIL ?**

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 à 8h30**

***Salle Médicis, Palais du Luxembourg***

Si les technologies numériques existent depuis de nombreuses années, le télétravail était en revanche resté relativement limité en France. L'expérience du confinement du printemps 2020 a constitué une véritable rupture. De marginale, la pratique du télétravail est devenue massive afin d'assurer une certaine continuité des activités des entreprises et administrations pendant la crise.

Cette rupture est-elle durable ? Les professionnels ayant expérimenté le télétravail vont-ils continuer à l'utiliser comme mode de fonctionnement ordinaire, la crise passée, provoquant une modification profonde de l'organisation des entreprises et des chaînes hiérarchiques ?

Cette rupture est-elle souhaitable ? Le développement du télétravail ouvre sans doute des perspectives positives : meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, baisse de l'absentéisme, augmentation de la productivité, possibilité de réduire les trajets et les émissions polluantes qui en sont la conséquence. Mais la médaille a aussi son revers : accroissement de la dualité du monde du travail entre ceux qui peuvent télétravailler et ceux qui ne peuvent pas, réduction de la place du travail d'équipe, isolement, déshumanisation de la relation de travail.

La délégation à la prospective et la délégation aux entreprises du Sénat ont souhaité organiser conjointement une matinée de prospective pour se pencher sur l'avenir du télétravail et imaginer ses futurs possibles sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan de l'organisation de l'espace et du temps ou encore des déplacements et du cadre de vie, car le télétravail peut aussi avoir des impacts territoriaux massifs.

Deux tables rondes successives seront l'occasion d'entendre des experts qui nourriront la réflexion des rapporteurs de la délégation à la prospective (Céline Boulay-Espéronnier, Cécile Cukierman et Stéphane Sautarel) et de la délégation aux entreprises (Martine Berthet, Michel Canévet et Fabien Gay) sur le possible et le souhaitable et la manière dont les pouvoirs publics peuvent dès aujourd'hui accompagner les changements économiques, sociaux et sociétaux qui apparaîtront inévitablement avec ce nouvel âge du travail à distance.

**8 h 30 Ouverture par Mathieu Darnaud, président de la délégation à la prospective du Sénat et Serge Babary, président de la délégation aux entreprises du Sénat**

**8 h 45 Les enjeux économiques et sociaux du télétravail**

**Gilbert Cette**, économiste, professeur d'économie associé à l'université d'Aix-Marseille

**André-Yves Portnoff**, conseiller scientifique de Futuribles International

**Erwan Tison**, directeur des études de l'Institut Sapiens

**10 h 00 Le télétravail, une opportunité de réorganisation des territoires, des mobilités et des temps ?**

**Brigitte Bariol-Mathais**, déléguée générale et **Karine Hurel**, déléguée adjointe de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

**Morgan Poulizac**, conseiller scientifique de Futuribles International

**11 h 00 Conclusion**

Le télétravail face au risque de déshumanisation des relations sociales par **Pierre-Olivier Monteil**, docteur en philosophie, chercheur au Fonds Ricœur, professeur d'éthique appliquée à l'ESCP Europe et à l'université Paris-Dauphine